

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JUILLET 2015**

SUBVENTIONS 2015

Le conseil fixe comme suit la liste des délibérations 2015 :

INTITULE	2015
APE	200€
ACVG	30€
SKOL DIWAN	20€
UOT	20€
US TREMEL	140€
CAUE	57€
GDS	40€
SON AR MEIN	60€
LA PLB MUCO	50€
SAPEURS POMPIERS	100€
SNSM	50€
SOCIETE CHASSE	100€
BIBLIOTHEQUE	250€
DONNEURS SANG	50€
HENTCHOU TREUZ	140€
ECP	50€
ES Plestin HANDBALL	40€
TOTAL	1 397€

EMPRUNT

Le conseil retient les propositions émises par le Crédit Agricole pour la réalisation des deux prêts suivants :

- 30 000. 00 € pour les travaux du commerce à taux fixe de 1. 53 % sur une durée de 10 ans,
- 90 000. 00 € pour les travaux d'eaux pluviales à taux fixe de 2. 18% sur une durée de 20 ans.

FONDS DE CONCOURS EN INVESTISSEMENT

Afin de bénéficier de l'enveloppe de 11 268. 00 € attribuée à Plufur dans le cadre du fonds de concours en investissement, la commune va présenter auprès de LTC une demande de subvention portant sur les travaux d'eaux pluviales réalisés rue Joliot-Curie.

CONTRAT DE TERRITOIRE

Un nouveau Contrat Départemental de Territoire est élaboré pour la période 2016-2020. Les projets communaux susceptibles de bénéficier de ces financements doivent être recensés. Le Conseil décide de proposer les projets suivants :

- Maison des services-mairie
- travaux de voirie
- travaux à l'école.

DOSSIER DETR ECOLE

Un dossier de demande d'aide au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux va être présenté afin de financer les travaux de remplacement des fenêtres et portes de l'école.

COMMERCE

Le devis d'un montant de 1 905. 60 € TTC établi par P-Y Fournis pour des travaux supplémentaires de cloisons est accepté.

Une nouvelle proposition de contrat d'entretien du matériel du fournil va être demandée à IDV Fournil, celle fournie ne correspondant pas aux attentes des élus.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil accepte le montant de participation de 996 € proposé par le Syndicat Départemental d'Énergie pour la rénovation de la commande éclairage public de la rue des Troènes.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 21 janvier au 20 février 2016 aura lieu le recensement de la population. Brendan LE CORRE est nommé coordonnateur communal.

REUNIFICATION DE LA BRETAGNE

Des panneaux pour la réunification de la Bretagne à 5 départements vont être placés aux entrées de l'agglomération.

ZONES HUMIDES

La cartographie des zones humides recensées sur la commune est consultable en Mairie jusqu'au 31 août. Un cahier de doléances est disponible sur place.

MOTION DE SOUTIEN AU MONDE AGRICOLE

Le Maire,
H. GUELOU

